



SEJOUR A ROME du 7 au 12 avril 2019

publié le 25/01/2019

Vous trouverez ci-joint le diaporama de présentation du séjour à Rome 2019 avec toutes les informations nécessaires (horaires, programme, consignes, valise...)

Récapitulatif des documents à fournir avant le départ :

- la photocopie recto verso de la carte d'identité valide (il faudra que votre enfant ait sa carte avec lui pendant le séjour)
- l'autorisation de sortie du territoire (2 pour les parents séparés)
- la fiche médicale
- le contrat de conduite
- la carte européenne d'assurance maladie
- l'attestation d'assurance scolaire / extra-scolaire à jour (à donner au secrétariat)

Pour tout renseignement complémentaire : anne.debenest@ac-poitiers.fr ou par le biais du carnet de correspondance de votre enfant

Document joint

 [sejour_rome_2019](#) (PowerPoint de 17 Mo)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.